



Compte rendu de la réunion comité directeur du 18 mai 2016

Présents :

Alicia CAGNON, Nathalie DOUGUET, Benoit GERMAIN, Daniel GICQUEL, Guillaume PORCHER, Arnaud ROLLET, Eric SONNET.

Absent excusé :

Philippe VINCENT-CARREFOUR, Christel BOURGINE, Rénald BOURDILLAT (passé en début de séance).

Sujets abordés:

- Trésorerie,

Point est fait de la part du trésorier concernant l'état des comptes, le document présenté doit être fourni au reste du comité. Une attention particulière a été pointé concernant les sorties d'Incantu et Saint Raphael, les informations fournies ne permettent pas de déterminer le montant de subventions à répartir et donc les remboursements à éventuellement prévoir du fait des prix des transports obtenus tardivement de la part de la SNCF. Il va être demandé au responsable des sorties de fournir les imputations des sorties selon un formulaire approuvé en séance pour déterminer le coût final par personne.

Les imputations matérielles sont également à clarifier afin de prendre en compte les dépenses Apnées fosses non encore imputées.

Les paiements des fosses par les membres vont être restitués par les responsables des fosses pour prise en compte.

A la vue du budget disponible nous verrons s'il est possible d'acquérir une partie du matériel demandé.

- Matériel :

Le dépannage du compresseur a eu lieu le 13 mai 2016, la facture de son entretien cette année s'élève à 1068,44€ en incluant la réparation ainsi que la révision tous les deux ans. Le rythme d'entretien tous les deux ans est approuvé en séance. Il est également convenu en séance de prévoir dès cette année et en fonction de la trésorerie de pourvoir au provisionnement du remplacement du compresseur actuel. La dépense de



réparation non prévue ne permet pas de prévoir des achats de matériel complémentaire cette année sur ce budget.

Il est apparu que l'extracteur d'air du local ne fonctionne plus. Hors pour veiller au bon fonctionnement et à la non détérioration prématurée du compresseur il est impératif de s'assurer que l'humidité au sein du local puisse être convenablement évacué par un moyen d'extraction d'air adéquate. Aussi la directrice de la piscine va être contactée par le président afin de faire le point sur la situation et d'y remédier.

Concernant les prêts de matériels tels que les détendeurs et gilets stabilisateurs : Benoit doit faire un point sur leurs états afin de déterminer ceux qui peuvent être prêtés. Il est rappelé que seules les sorties club bénéficient de ces prêts, une attention particulière va être menée afin que cette règle soit appliquée.

Une séance de TIV va être organisée au mois de juin, il est constaté par Benoit et Guillaume que les TIV présents chaque année sont sensiblement les mêmes ; ces derniers sont assistés de non TIV permettant d'effectuer les tâches de préparations et d'entretiens divers. Il sera fait un message de rappel à destination de tous les TIV référencés au club afin de gagner en rapidité d'exécution.

La ré-épreuve de 6 blocs est prévue vers le 13-15 juin. Le transport des blocs sera assuré par le trésorier et le président.

Les responsables matériels du lundi et vendredi remercient l'aide qui leur est apporté et souhaiteraient qu'un message d'information aux membres soit diffusé afin de susciter plus de participation de la part des membres du club avant l'heure des séances.

- Fosses,

Le bilan pour cette année concernant les fosses de Villeneuve la Garenne est très positif avec un bon taux de fréquentation et des réponses rapides des moniteurs. A ces fosses doivent-être rajoutées les séances à Conflans Saint Honorine sur carnet afin de permettre à nos membres de se perfectionner conformément à la décision précédemment prise par le bureau lors d'une réunion précédente. Le comparatif des prix entre Conflans et Villeneuve a permis de déterminer qu'une fosse à Villeneuve la Garenne sera toujours plus intéressante que le recours à des tickets pour une fosse à Conflans, le coût par plongeur étant à multiplié par deux en cas d'une plongée à Conflans. Il est donc jugé par le comité opportun pour des raisons économiques d'augmenter le nombre de fosses à Villeneuve afin de passer de 6 à 8 avec toutefois la difficulté de réussir à mobiliser suffisamment de E3 pour les organiser. Il est rappelé en séance que le club disposait cette année de trois E3. Un message vers les E3 et les moniteurs en général doit être fait avant de statuer sur cette augmentation du nombre de fosse à Villeneuve. Dans tous les cas il



est décider de limiter le nombre de fosses à Conflans pour l'an prochain à deux carnets de 10 places pour limiter les impacts budgétaires.

- Organisation des séances lundi / vendredi

Devant la moindre occupation des lignes d'eau ces deux dernières années le comité souhaite proposer aux membres de pouvoir participer aux séances du lundi et du vendredi. Cette proposition devra être abordée avec les moniteurs lors de leur prochaine réunion ainsi qu'avec l'ensemble des membres lors de l'AG. Cette action permettra de mieux utiliser nos lignes d'eau, de permettre aux moniteurs de venir nager le deuxième soir et enfin de faciliter les échanges et connaissances entre membres du lundi et du vendredi.

- **Voyages**, bilan et idées pour le futur : non abordé du fait de la contrainte horaire.

- **Point sur les séances PSP**, Daniel a présenté 3 ou 4 épreuves réalisables lors des séances du 10 et 13 juin, il propose d'informer les moniteurs sur l'organisation de ces séances à la fin du mois. Proposition approuvée.

- Fonction de directeur technique,

Suite au déroulement des cours cette saison il serait souhaitable d'avoir un responsable afin d'homogénéiser l'enseignement et l'organisation de nos séances. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion moniteur.

Nous ajouterons un texte sur le rôle du DT dans le règlement intérieur qui sera soumis aux membres à la prochaine AG.

D'autre part la fonction de directeur de bassin lors des séances doit être prise au sérieux par tous, il est décidé que l'accès au bassin ne sera permis qu'après signature de la feuille de responsable de bassin.

- Séance du samedi,

La directrice de la piscine a appelé le président pour signaler que des enfants étaient présents dans notre ligne d'eau le samedi ce qui n'est pas conforme à l'utilisation attendue. Le président a précisé que la fonction de ce créneau est bien l'exercice physique de nos membres et qu'un point va être fait sur la situation. Un message va être fait à l'intention de tous nos membres sur ce sujet.

- Renouvellement du comité.

Le sujet du renouvellement du comité pour l'an prochain est abordé. Guillaume, Nathalie, Philippe et Rénaud ont exprimé le fait qu'ils ne se présenteraient pas au comité lors de l'AG



à venir. Le comité doit prévoir de réaliser la convocation ainsi que les documents et pouvoirs pour les futurs candidats au Comité Directeur.

Texte sur le rôle du DT :

Le directeur technique est de préférence un moniteur E3.

Il veille à la bonne organisation des activités du club sur le plan technique en respectant les réglementations" (code du sport, FFESSM et règlement du club).

Il est le garant de l'homogénéité et du niveau des formations pratiques et théoriques.

En concertation avec les moniteurs et encadrants du club il établit le calendrier des formations, nomme les moniteurs pour chacun des groupes, organise les groupes de niveau, nomme les responsables de bassin ainsi que les DP en fosse, fixe les dates d'évaluations.

Il est de fait DP lors des sorties à caractère technique ou nomme le DP s'il n'est pas présent en accord avec le CD.

Il est consulté lors des sorties du club par le CD.

Il est consulté lors de l'achat de matériel de plongée.

En cas de désaccord sur les parties techniques au sein du club ne trouvant pas une issue facile il est de sa responsabilité de solliciter le CD pour statuer sur la situation.

Il est fort souhaitable qu'il fasse partie du CD sans être une obligation mais cela facilitera les échanges.

Après chaque nouvelle élection d'un comité directeur, ce dernier nomme à la majorité sur proposition de tous les encadrants (E1, E2, E3, et plus..) le directeur technique. Le directeur technique est démissionnaire au plus tard à la date de la prochaine assemblée générale.

La prochaine réunion du CD est prévue le 15 juin

Le président
Arnaud ROLLET